

# **AESH : UNE RENTRÉE DIFFICILE MAIS COMBATIVE !**



## **Une année de lutte... et on continue !**

Depuis plus d'un an, les AESH ont exprimé leur colère face au déploiement des PIAL, à la dégradation de leurs conditions de travail, à l'absence de statut et de reconnaissance, aux salaires indécents.

Dans le Gard, deux journées de mobilisation - le 8 avril et le 3 juin - ont été un succès malgré la situation sanitaire. Les AESH, regroupées en collectif et soutenues par les syndicats dont SUD éducation Gard-Lozère, ont fait entendre leurs revendications et ont été reçues en audience à la DSDEN et en préfecture. Il est impératif de poursuivre ce mouvement !

SUD éducation Gard-Lozère a par ailleurs mené une campagne pour exiger l'obtention de l'indemnité REP-REP+ pour les AESH. Une cinquantaine de demandes d'AESH ont été déposées auprès du rectorat de l'académie de Montpellier, puis des recours auprès du tribunal administratif appuyés par le syndicat SUD éducation Gard-Lozère. On lâche rien pour l'égalité des droits !

## **Revalorisation salariale : des mesures toujours insuffisantes !**

A la suite des annonces faites en juin dans le cadre des conclusions du Grenelle de l'octroi d'une enveloppe budgétaire consacrée au salaire des personnels accompagnant-e-s, le décret n°2021-1106 du 23 août 2021 impose une grille de revalorisation indiciaire sur tout le territoire. Elle est précisée par l'arrêté du 23 août 2021 relatif à l'échelonnement indiciaire des AESH et comprend 11 échelons. Le passage d'un échelon à l'autre s'effectuera tous les trois ans. Les personnels AESH ne seront pas reclassé-e-s à un indice inférieur à leur échelon actuel.

Mais on voit bien avec cette nouvelle grille de rémunération que les bas salaires sont la conséquence des temps incomplets imposés ! Par ailleurs, ces augmentations sont minimalistes et bien loin des revendications des AESH.

# BONNE RENTRÉE !



Cette année s'annonce encore très difficile avec la généralisation des PIAL et la logique de mutualisation des moyens gérée par le logiciel GANESH au détriment des conditions de travail des personnels et du suivi des élèves.

Sans recrutement massif de personnels, les AESH sont utilisé·e·s comme une variable d'ajustement de l'école inclusive. SUD éducation Gard-Lozère s'inquiète de cette situation et demande un déblocage immédiat de moyens conséquents pour l'ASH ainsi que la reconnaissance effective du travail des AESH.

Côté sanitaire, les AESH ne disposent toujours pas d'équipement de protection adapté à la situation épidémique : masques chirurgicaux et/ou FFP2, alors qu'ils oeuvrent au plus près des élèves.

A la veille de la rentrée, dans le département du Gard, de nombreux·es collègues AESH n'étaient toujours pas informé·e·s de leur affectation et des élèves qu'ils accompagneront durant cette année.

**Le ministre Blanquer doit arrêter de jouer la sourde oreille et mépriser 110 000 AESH. Les revendications sont claires et ne peuvent attendre :**

- un statut de la Fonction publique,
- une hausse importante de salaire,
- la reconnaissance d'un temps plein à 24h d'accompagnement,
- une réelle formation initiale et continue,
- l'abandon des PIAL et de la logique de mutualisation.

**SUD éducation Gard-Lozère appelle les AESH à se réunir en assemblées générales et à prendre part au collectif du Gard pour faire vivre la mobilisation AESH et gagner ! SUD éducation Gard-Lozère appelle les AESH à se syndiquer massivement afin de défendre leurs droits et de porter leurs revendications le plus largement possible.**

**AESH = un vrai statut, un vrai salaire !**